L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 19 JANVIER 1847.

IMPRIME ET PUBLIE PAR
MAGNE & WEISSE,
No. 81, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 19 JANVIER.

Une assemblée des whigs du district de la ville municipale, tenue hier soir au cafe de M. Philip Weiman, encourage des rues Jefferson et Levee, a été résolu à l'unanimité que MM. Joseph Lanata et John Th. Dufour, seront nommés délégués pour choisir un candidat whig pour le sénat de la Louisiane.

Sur motion, des remerciements ont été votés à M. Philip Weiman, pour l'usage de sa salle.

Signé: JULES BENIT, President.
R. VAN OSTERN, Secrétaire.

A une assemblée des Whigs du 5me district, tenue au cafe de J. Salatz, M. R. Preaux a été appelé au fauteuil et M. F. Levasseur comme secrétaire.

Sur motion il a été résolu que les délibérations qui avaient eu lieu à une assemblée subséquente dans le 3 district municipal et que les résolutions qui y avaient été passées, fussent maintenues et qu'en invitant chaque district de la 3e municipalité à suivre le même mode de représentation, c'est-à-dire de se faire représenter à la convention pour choisir un candidat au poste du sénateur en remplacement de M. T. J. Durant, par autant des représentants que chaque district a d'alderman au Conseil.

Résolu de plus que les nominations déjà faites soient maintenues.

ROBERT PREAUX, président.
FIRMIN LEVASSEUR, secrétaire.

A l'assemblée des whigs du cinquième district, tenue hier soir, sous la présidence de M. J. B. Jonsbarre, MM. B. J. Ranney et Jules Mélanson ont été nommés délégués.

Sur pétition, M. Armand Pilié a été appelé au fauteuil et M. Victor Sere a été nommé secrétaire.

Et le but de l'assemblée ayant été expliqué par le président:

MM. Louis Sere, Théodore J. Wilkinson et J. B. F. Maxent, ont été unanimement nommés délégués pour représenter le 5me district représentant à la convention chargée de nommer un candidat à la place de sénateur, en remplacement de M. Thomas J. Durant, démissionnaire.

Sur motion, l'assemblée s'est ajournée sine die.

ARMAND PILIÉ, président.
Victor Sere, secrétaire.

La ligne de steamers qui fait le service entre Wilmington et Charleston, est en ce moment à peu près aussi mal organisée que celle de Mobile; nous n'osons guères dire plus mal. Elle comptait trois navires; deux sont nominalement hors de service. *Le Gladiator*, est bien bon mais, quelque rapidité que ce gaillard-là ait, il ne peut, pas remplacer le Charleston et le Palmetto qui depuis deux jours l'un au-delà de Charleston.

Nouvelles des Etats-Unis. — Hier la chambre des représentants a adopté une résolution qui fixe, mardi 19 courant, c'est-à-dire aujourd'hui même, l'élection d'un sénateur des Etats-Unis, pour remplir la place laissée vacante par le décès d'Alexandre Barrow. La resolution a été envoyée au sénat et adoptée sur le bureau. Très probablement elle sera rejetée ce matin et sera adoptée avec parade et fanfare de la Législature. Dans ce cas, la nomination d'un sénateur des Etats-Unis se fera aujourd'hui même.

Nous voyons que la chambre des représentans a adopté une résolution qui a pour but de provoquer une enquête sur les causes des obstructions dont l'effet est d'accumuler de grandes quantités d'alluvion sur le cours du Bayou Terrebonne. Un comité de trois membres, composé de MM. H. C. Tarbodaux, F. M. Williams et J. Aubert, a été nommé pour examiner les causes des dites obstructions. C'est une sage mesure qui rendra à la culture une grande quantité de terres, aujourd'hui sous l'eau.

Les lettres de M. Polk.—Trois fois déjà le Congrès a repoussé formellement, soit par son silence, soit par un vote direct, des mesures proposées par le Président

1o Refus des lettres de marque et représailles contre le Mexique;

2o Refus de taxer le the et le café, avant même que cette taxe ait été mise en discussion;

3o Enfin, refus de laisser supplanter les vétérans de notre armée par un jeune quelconque, qui voulait faire leur supérieur, et plus, lequel on proposait de créer le poste peu républicain de lieutenant-général.

Peut-être ne saurait pas les seuls échecs parlementaires reçus à M. Polk. Le Congrès y regardera à deux fois avant d'augmenter notablement l'armée régulière, lorsqu'il est si facile de lever des régiments de volontaires. Les armées permanentes sont anti-républicaines, les volontaires, citoyens-soldats, forment les gardes naturelles de la république. On aurait d'ailleurs à craindre que le Président, cédant à ses tendances habituelles, ne choisit des hommes de parti et non de bons officiers pour commander les nouvelles troupes régulières; les volontaires, au contraire, animés du véritable esprit de la démocratie, porteront en général leurs suffrages sur plus digne. On donnera au Président autant de volontaires qu'il voudra, mais on ne fera pas mal d'être avares avec lui de soldats réguliers.

Mlle Barnoy est arrivée hier de Mobile à la Nouvelle-Orléans. Ainsi qu'on l'avait annoncé, cette gracieuse artiste est engagée au Théâtre Américain pour quelques représentations. Nous n'avons donc plus que peu d'espoir de la voir à la salle d'Orléans. Comment se fait-il que deux fois de suite l'administration de ce théâtre soit laissée devancer par deux directions rivales! Elle a plus de ressources que ces dernières: comment est-il possible cependant qu'elle fasse moins!

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE

Chambre des Représentants.—*Lundi, 18 janvier 1847.*—La séance s'ouvre à 11 heures; l'honorable Preston W. Farrar occupe le fauteuil en sa qualité de président. L'appel nominal constate la présence de 49 membres.

M. Smith, de la Nouvelle-Orléans, soumet à la chambre un mémoire relatif aux écoles publiques. Référé au comité de l'instruction publique.

M. McVea, d'Est-Feliciana, présente un mémoire des habitans de cette paroisse, qui prient la Législature de nommer un comité spécial pour faire une enquête sur les différentes charges d'accusation portées contre M. N. D. Boyle, juge du septième district judiciaire. M. McVea observe que ce mémoire porte la signature de la majorité des membres du barreau d'Est-Feliciana. Cette protestation émane de la source la plus respectable. On porte contre l'un des premiers magistrats de l'Etat des accusations de la nature la plus grave; elle y sont signées dans du mémoire et que l'on lisse de ces accusations le sujet d'une enquête rigoureuse. Il ne désirent nullement retirer une vengeance personnelle, ils ne cherchent pas non plus à faire descendre de son piédestal un homme qui a été élevé jusqu'à la dignité de magistrat. Ils veulent seulement remplir un devoir et mettre à couvert leur responsabilité envers leurs concitoyens et envers les habitans de l'Etat en général. Mais pour exercer pleinement ce devoir, il faut l'intervention de cette chambre.

Les signes du M. Polk.—Trois fois déjà le Congrès a repoussé formellement, soit par son silence, soit par un vote direct, des mesures proposées par le Président

1o Refus des lettres de marque et représailles contre le Mexique;

2o Refus de taxer le the et le café, avant même que cette taxe ait été mise en discussion;

3o Enfin, refus de laisser supplanter les vétérans de notre armée par un jeune quelconque, qui voulait faire leur supérieur, et plus, lequel on proposait de créer le poste peu républicain de lieutenant-général.

Peut-être ne saurait pas les seuls échecs parlementaires reçus à M. Polk. Le Congrès y regardera à deux fois avant d'augmenter notablement l'armée régulière, lorsqu'il est si facile de lever des régiments de volontaires. Les armées permanentes sont anti-républicaines, les volontaires, citoyens-soldats, forment les gardes naturelles de la république. On aurait d'ailleurs à craindre que le Président, cédant à ses tendances habituelles, ne choisit des hommes de parti et non de bons officiers pour commander les nouvelles troupes régulières; les volontaires, au contraire, animés du véritable esprit de la démocratie, porteront en général leurs suffrages sur le plus digne. On donnera au Président autant de volontaires qu'il voudra, mais on ne fera pas mal d'être avares avec lui de soldats réguliers.

Mlle Barnoy est arrivée hier de Mobile à la Nouvelle-Orléans. Ainsi qu'on l'avait annoncé, cette gracieuse artiste est engagée au Théâtre Américain pour quelques représentations. Nous n'avons donc plus que peu d'espoir de la voir à la salle d'Orléans. Comment se fait-il que deux fois de suite l'administration de ce théâtre soit laissée devancer par deux directions rivales! Elle a plus de ressources que ces dernières: comment est-il possible cependant qu'elle fasse moins!

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE

Chambre des Représentants.—*Lundi, 18 janvier 1847.*—La séance s'ouvre à 11 heures; l'honorable Preston W. Farrar occupe le fauteuil en sa qualité de président. L'appel nominal constate la présence de 49 membres.

M. Smith, de la Nouvelle-Orléans, soumet à la chambre un mémoire relatif aux écoles publiques. Référé au comité de l'instruction publique.

M. McVea, d'Est-Feliciana, présente un mémoire des habitans de cette paroisse, qui prient la Législature de nommer un comité spécial pour faire une enquête sur les différentes charges d'accusation portées contre M. N. D. Boyle, juge du septième district judiciaire. M. McVea observe que ce mémoire porte la signature de la majorité des membres du barreau d'Est-Feliciana. Cette protestation émane de la source la plus respectable. On porte contre l'un des premiers magistrats de l'Etat des accusations de la nature la plus grave; elle y sont signées dans du mémoire et que l'on lisse de ces accusations le sujet d'une enquête rigoureuse. Ils ne désirent nullement retirer une vengeance personnelle, ils ne cherchent pas non plus à faire descendre de son piédestal un homme qui a été élevé jusqu'à la dignité de magistrat. Ils veulent seulement remplir un devoir et mettre à couvert leur responsabilité envers leurs concitoyens et envers les habitans de l'Etat en général. Mais pour exercer pleinement ce devoir, il faut l'intervention de cette chambre.

Un comité de trois membres, composé de MM. H. C. Tarbodaux, F. M. Williams et J. Aubert, a été nommé pour examiner les causes des dites obstructions. C'est une sage mesure qui rendra à la culture une grande quantité de terres, aujourd'hui sous l'eau.

Les lettres de